

Délibération portant approbation des modalités de contrôle des connaissances en master et diplômes d'établissement

- Vu** le code de l'éducation ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;

Sur proposition de la Directrice et de la Directrice des études et des stages.

Le conseil d'administration réuni le 4 octobre 2021 en séance plénière, sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, **approuve les modalités de contrôle des connaissances des diplômes de master et des diplômes d'établissement (COBD, DUSIB)**, annexées à la présente délibération.

Membres en exercice : 27

Quorum de présence : 14

Votes exprimés : 21

Dont

Pour : 21

Contre : /

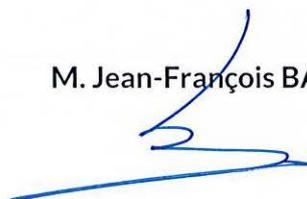
Abstentions : /

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Lyon, le 04 octobre 2021

Le président du Conseil d'Administration

M. Jean-François BALAUDÉ



La directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL



Modalités de contrôle des connaissances des masters et diplômes d'établissement

<p>Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 à 4 Master Domaine : Sciences humaines et sociales Mention : Histoire, civilisations et patrimoine Parcours : Cultures de l'écrit et de l'image</p> <p>Année universitaire 2021- 2022</p>
--

Première année

Semestre 1

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA 1 Les supports de l'écrit et de l'image	6	Session 1 Cours 1 : CT dossier documentaire individuel Cours 2 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
		Session 2 Cours 1 : CT dossier documentaire individuel Cours 2 : CT travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
CEI UEB 1 Cultures de l'écrit et de l'image	6	Session 1 Cours 1 : CT dossier documentaire individuel Cours 2 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
		Session 2 Cours 1 : CT dossier documentaire écrit Cours 2 : CT travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
CEI UEC 1 Méthodologies de la recherche	3	Session 1 : CC 2 contributions (1 écrite et 1 orale) Session 2 : CT fiche de lecture
CEI UED 1 Méthodologie appliquée 1	3	Session 1 : CT dossier documentaire individuel Session 2 : CT dossier documentaire individuel
CEI UEE 1 Concepts, enjeux et usages des patrimoines	3	Session 1 : CT dossier documentaire individuel Session 2 : CT dossier documentaire individuel
CEI UEF 1 Réalités et diversités des patrimoines (Choix de 2 séminaires parmi les 4 proposés ; 2 X 1,5 ECTS)	3	Session 1 Séminaire 1 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 2 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 3 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 4 : CT Dossier documentaire individuel
		Session 2 Séminaire 1 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 2 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 3 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 4 : CT Dossier documentaire individuel
CEI UEG 1 Langue vivante	3	Session 1 : en fonction de la langue étudiée

		Session 2 : en fonction de la langue étudiée
CEI UEH 1	3	Session 1 : dossier individuel Session 2 : dossier individuel

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA2 Méthodologie 2 Les collections de documents et leur histoire	6	Session 1 : CT dossier documentaire individuel
		Session 2 : CT dossier documentaire individuel
CEI UEB2 Méthodologie 3 Les techniques de travail nécessaires à l'insertion professionnelle	3	Session 1 : CT note de synthèse individuelle
		Session 2 : CT note de synthèse individuelle
CEI UEC2 Séminaires de spécialisation 1	3	Session 1 : En fonction des séminaires choisis Séminaire Patrimoines en débat : CC Exposé oral et fiches de lecture
		Session 2 : En fonction des séminaires choisis Séminaire Patrimoines en débat : CT Dossier écrit sur les sujets abordés
CEI UED2 Séminaires de spécialisation 2	3	Session 1 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
		Session 2 : CT Travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
CEI UEE2 Mémoire de recherche	15	Session 1 : Soutenance du mémoire

Deuxième année

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA3 Séminaire / atelier interculturel	3	Session 1 : En fonction des séminaires choisis
		Session 2 : En fonction des séminaires choisis
CEI UEB3 Réflexion sur les fonds patrimoniaux et la recherche	3	Session 1 : CT Dossier individuel
		Session 2 : CT Dossier individuel
CEI UEC3 Principes de la gestion et de la valorisation des patrimoines	3	Session 1 : oral sur documents
		Session 2 : oral sur documents
CEI UED3 Formation à la gestion et à la valorisation des fonds patrimoniaux	9	Session 1 : CT Dossier collectif
		Session 2 : CT Dossier collectif
CEI UEE3 Gestion de projet	3	Session 1 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE F3
		Session 2 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE F3
CEI UEF3 Gestion de projet documentaire patrimonial	3	Session 1 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE E3
		Session 2 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE E3
CEI UEG3 Langue vivante	3	Session 1 : en fonction de la langue étudiée
		Session 2 : en fonction de la langue étudiée
CEI UEH3 Module libre	3	Session 1 : CC dossier documentaire individuel
		Session 2 : CT Travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA4 Stage professionnel	12	Rapport de stage
CEI UEB4 Mémoire de recherche	12	Soutenance du mémoire
CEI UEC4 Séminaire de janvier	6	CT : deux dossiers individuels

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^{ème} session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage, le mémoire de fin d'études et le séminaire de janvier ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 4 octobre 2021

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 et 2**Master****Domaine : Sciences humaines et sociales****Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques****Parcours : Archives numériques, Publication numérique, Sciences de l'information et des bibliothèques et information scientifique et technique, Politique des bibliothèques et de la documentation****Année universitaire 2021- 2022****Semestre 1**

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PAN UE1 Culture(s) du document	6	Session 1 : CT : Devoir individuel écrit
		Session 2 : CT : Devoir individuel écrit
PAN UE2 TIC, des enjeux aux pratiques	6	Session 1 : CT : Dossier en groupe (coeff. 1/3) CT : Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 1/3) CT : Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 1/3)
		Session 2 : CT : Dossier en groupe (coeff. 1/3) CT : Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 1/3) CT : Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 1/3)
PAN UE3 Modélisation et épistémologie de l'information	6	Session 1 : CT : Devoir individuel écrit (coeff. 0,25) CT : Dossier en groupe (coeff. 0,25) CT : Devoir individuel écrit (coeff. 0,5)
		Session 2 : CT : Devoir individuel écrit (coeff. 0,25) CT : Dossier en groupe (coeff. 0,25) CT : Devoir individuel écrit (coeff. 0,5)
PAN UE4 De la recherche d'information au produit documentaire	6	Session 1 : CT Dossier en groupe
		Session 2 : CT Dossier en groupe ou individuel
PAN UE5 Langue vivante	3	Session 1 : CC Divers travaux écrits et oraux
		Session 2 : CT Epreuve orale
PAN UE6 Initiation à la recherche	3	Session 1 : CT Dossier individuel écrit
		Session 2 : CT Epreuve orale

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PAN UE7 Gestion de projet	9	CC : Dossier en groupe + soutenance (coeff. 0,75) CC : Note sur un rapport réflexif individuel rédigé par l'étudiant concernant ses implications dans le travail de son groupe projet (coeff. 0,25)

PAN UE8 Les contextes professionnels	6	Session 1 : CT : Dossier en groupe (coeff. 0,5) CT : Devoir individuel écrit ou sur machine (coeff. 0,5)
		Session 2 : CT : Devoir individuel écrit ou sur machine
PAN UE9 Approches des différents parcours de 2 ^e année	6	Session 1 : CC Dossier individuel
		Session 2 : CC Dossier individuel
PAN UE10 UE Libre	6	Session 1 : CT : Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
		Session 2 : CT : Dossier individuel ou contrôle sur table ou contrôle sur machine ou épreuve orale
PAN UE11 Insertion professionnelle	3	Session 1 : CT : Dossier individuel (coeff. 0,5) CT : Epreuve orale (coeff. 0,5)
		Session 2 : CT Dossier individuel

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

L'UE PAN UE7 Gestion de projet ne peut pas faire l'objet de 2^e session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 4 octobre 2021

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours : Archives numériques

Année universitaire 2021- 2022

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
ARN UE1 L'archive numérique et ses enjeux	6	Session 1 CC : Fiche de lecture individuelle (coeff. 0,5) + exposé en groupe (coeff. 0,5) Session 2 : Fiche de lecture individuelle
ARN UE2 Records management	6	Session 1 CT : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0,7) CC : Travaux pratiques en groupe (coeff. 0,3) Session 2 : Epreuve écrite individuelle
ARN UE3 Conservation et archivage des documents numériques	6	Session 1 CT : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0,7) CC : Travaux pratiques en groupe (coeff. 0,3) Session 2 Epreuve écrite individuelle
ARN UE4 Le web : collecte, signalement, accès aux archives	6	Session 1 CC : Travaux pratiques en groupe Session 2 : Epreuve écrite individuelle
ARN UE5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : Rendu individuel des étapes de fabrication du mémoire et sa bibliographie Session 2 Rendu individuel des étapes de fabrication du mémoire et sa bibliographie
ARN UE6 Anglais	3	Session 1 CC : Présentation orale en groupe (coeff. 0,25) ; Quiz de Vocabulaire (coeff. 0,25) ; Participation (présences + participation en cours) (coeff. 0,25) CT : Epreuve écrite individuelle (coeff. 0,25) Session 2 Epreuve écrite individuelle
ARN UE9 Gestion de projet		<i>Evaluation dans le cadre du stage du semestre 4</i>

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
ARN UE07 Stage professionnel et gestion de projet	21	Rapport de stage
ARN UE08 Mémoire	9	Mémoire avec soutenance

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 4 octobre 2021

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4**Master****Domaine : Sciences humaines et sociales****Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques****Parcours : Sciences de l'information et des bibliothèques, information scientifique et technique****Année universitaire 2021- 2022****Semestre 3**

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
SIBIST 1 Système de gestion et d'information documentaire	6	Session 1 CC : dossier individuel (coeff. 2/3) CC : soutenance individuelle (coeff. 1/3)
		Session 2 CT : Dossier individuel
SIBIST 2 Méthodes et outils de traitement des données	6	Session 1 CC : Dossier individuel (coeff. 0,5) CC : Devoir individuel (coeff. 0,5)
		Session 2 CT : dossier individuel
SIBIST 3 IST et documentation d'entreprise	6	Session 1 CC : dossier en groupe
		Session 2 CT : dossier en groupe
SIBIST 4 Communication et sociologie des organisations et des TIC	6	Session 1 CC : Dossier en groupe (coeff. 1/3) avec une partie individuelle (coeff. 1/3) et une soutenance (coeff. 1/3)
		Session 2 CT : devoir individuel
SIBIST 5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : Devoir individuel (point d'étape sur le mémoire)
		Session 2 CT : Devoir individuel
SIBIST 6 Anglais	3	Session 1 CC : divers travaux, écrits et oraux
		Session 2 : devoir individuel

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
SIBIST 7 Stage professionnel	21	Rapport de stage
SIBIST 8 Mémoire	9	Mémoire avec soutenance

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 4 octobre 2021

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master
Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques
Parcours : Politique des bibliothèques et de la documentation

Année universitaire 2021- 2022

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PBD UE1 Piloter une offre de services	6	Session 1 CC : 1 devoir écrit individuel, 1 devoir écrit en groupe (coeff. 0,5) CT : oral individuel (coeff. 0,5) Session 2 : oral individuel
PBD UE2 Concevoir et mettre en œuvre une politique documentaire	6	Session 1 CC : travaux individuels écrits (coeff. 0,5) et oral en groupe (coeff. 0,5) Session 2 : oral individuel
PBD UE3 Piloter un service documentaire et gérer le changement	6	Session 1 CC : 1 devoir oral en groupe et 1 devoir individuel écrit (coeff. 0,3) CT : oral individuel (coeff. 0,7) Session 2 : oral individuel
PBD UE4 Piloter une bibliothèque numérique ou un projet numérique	6	Session 1 CC : travail en groupe (coeff. 0,5) CT : examen écrit (QCM) (coeff. 0,5) Session 2 : travail individuel écrit
PBD UE5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : dossier individuel écrit (bibliographie et point d'étape sur le mémoire) Session 2 : dossier individuel écrit
PBD UE6 Anglais	3	Session 1 CC : présentation individuelle orale et participation (coeff. 0,5) CT : devoir individuel écrit (coeff. 0,5) Session 2 : Devoir individuel écrit

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PBD UE07 Stage professionnel	21	Rapport de stage écrit et individuel
PBD UE08 Mémoire	9	Soutenance orale individuelle

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 4 octobre 2021

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4**Master****Domaine : Sciences humaines et sociales****Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques****Parcours : Publication numérique****Année universitaire 2021- 2022****Semestre 3**

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PUN UE 1 Stratégies et pratiques éditoriales professionnelles contemporaines	6	Session 1 CC : un dossier collectif avec une publication Session 2 : devoir individuel
PUN UE 2 Technologies de l'édition numérique	6	Session 1 CC : réalisation individuelle LateX (coeff. 0,5), réalisation collective HTML-CSS (coeff. 0,5) Session 2 CT : devoir individuel LateX, devoir individuel : HTML-CSS
PUN UE 3 Design éditorial : projet de conception	6	Session 1 CC : dossier collectif (0,5) devoir individuel (0,25), soutenance (0,25) Session 2 CT: devoir individuel écrit
PUN UE 4 Histoire de l'édition, des métiers et des techniques connexes	6	Session 1 CT : devoir individuel écrit Session 2 : devoir individuel écrit
PUN UE 5 Initiation à la recherche	3	Session 1 : CC devoir individuel (point d'étape sur le mémoire) Session 2 : CT devoir individuel
PUN UE 6 Anglais	3	Session 1 CC : divers travaux, écrits et oraux Session 2 : Devoir individuel écrit

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PUN UE 7 Stage professionnel avec rapport de stage	21	Rapport de stage
PUN UE 8 Mémoire	9	Mémoire avec soutenance

CT : Contrôle terminal, CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 4 octobre 2021

Modalités de contrôle des connaissances

Diplôme d'établissement « Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation »

Année universitaire 2021- 2022

Enseignements	ECTS	Modalités d'évaluation	
SR Séminaire de rentrée			
UE1 Services aux publics	5	Production écrite	Travail individuel
UE2 Gestion dynamique des collections	5	Production écrite	Travail de groupe
UE3 Management - Conduire un projet Management - Gérer une équipe	10	Étude de cas avec soutenance	Travail de groupe
UE4 Ressources numériques	5	Production écrite	Travail individuel
UE5 Gestion administrative	2	Production écrite	Travail de groupe
UE6 Renseigner les usagers	5	Production écrite	Travail de groupe
UE7 Catalogues et indexation	3	Production écrite	Travail de groupe
UE8 Médiations	2	Production écrite	Travail de groupe
UE9 Option : Former les usagers ou Gérer le patrimoine	3	Production écrite	Travail individuel
UE10 Dossier documentaire numérique	10	Dossier numérique	Travail individuel
UE11 Stage professionnel	10	Rapport d'expérience	Travail individuel

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

La modalité de seconde session pour chaque UE sera une production écrite sur le thème de l'UE en travail individuel.

Le dossier de production documentaire final, ainsi que le stage professionnel ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

La compensation entre les notes au sein du diplôme n'est pas systématique.

Le jury peut après examen des résultats, sous réserve que l'étudiant ait passé toutes les évaluations nécessaires à l'obtention du diplôme, décider de la compensation des notes entre unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 4 octobre 2021

Modalités de contrôle des connaissances

Diplôme universitaire en sciences de l'information et des bibliothèques

Année universitaire 2021-2022

Ce document présente les modalités qui seront mises en œuvre par l'Enssib pour évaluer les 4 unités d'enseignement composant le DUSIB placées sous sa responsabilité, ainsi que, pour information, les modalités qui seront mises en œuvre par l'Université Senghor pour évaluer les 4 unités d'enseignement placées sous sa responsabilité.

E = Enssib

S = Université Senghor d'Alexandrie

Enseignements	E / S	ECTS	Modalités de contrôle	
Services aux publics	E	6	Production écrite	Travail individuel
Politique documentaire	E	6	Production écrite	Travail individuel
Patrimoine	E	3	Production écrite	Travail individuel
Ressources numériques	E	3	Production écrite	Travail individuel
Gestion du patrimoine culturel	S	6	Production écrite	Travail individuel
Droit de la propriété intellectuelle	S	6	Production écrite	Travail individuel
Gestion du patrimoine audiovisuel	S	3	Production écrite	Travail individuel
Médiation et ingénierie culturelle	S	3	Production écrite	Travail individuel
Stage professionnel	E et S	12	Rapport de stage écrit	Travail individuel
Mémoire	E et S	12	Mémoire avec soutenance	Travail individuel

Règles de 2^e session :

Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.

La modalité de seconde session pour chaque UE sera une production écrite sur le thème de l'UE en travail individuel.

Le stage professionnel et le dossier documentaire ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

La compensation entre les notes au sein du diplôme n'est pas systématique.

Le jury peut après examen des résultats, sous réserve que l'étudiant ait passé toutes les évaluations nécessaires à l'obtention du diplôme, décider de la compensation des notes entre unités d'enseignement.

Délibération approuvée par le Conseil d'administration du 4 octobre 2021